

cherche sur la paix a perdu beaucoup de sa popularité.

Vers le milieu des années 1970, à peine une dizaine de collèges en Amérique du Nord offraient un programme d'études sur la paix sanctionné par un diplôme. Mais une fois de plus, sous l'effet des événements mondiaux, le nombre de collèges présentant de tels cours a augmenté au point de dépasser la centaine en 1986 (soit 70 à 80 collèges de plus).<sup>4</sup> Ce regain d'intérêt pour les études sur la paix est essentiellement attribuable au climat actuel des relations internationales, notamment à la tension croissante entre les États-Unis et l'Union soviétique. Certes, l'objet des études varie d'un collège à l'autre, mais d'après Robert Elias, directeur du programme d'études sur la paix et la justice à l'Université Tufts du Massachusetts, les études dans ce domaine ont donné naissance à deux grandes écoles de pensée.

La première concerne l'aspect géopolitique des armes nucléaires et de la guerre, la structure des arsenaux nucléaires et l'histoire des négociations sur la limitation des armements, l'analyse des conflits régionaux et nationaux, et la recherche d'autres dispositifs de sécurité. La deuxième envisage une gamme beaucoup plus vaste de questions intéressant la justice sociale : l'égalité économique, les origines des conflits, le racisme, le sexisme, la non-violence, la médiation et les mouvements populaires.<sup>5</sup>

Une approche du sujet ouverte et aux multiples facettes ne posera sans doute pas de problèmes insurmontables aux enseignants du niveau postsecondaire, et il se pourrait qu'à la faveur de l'évolution du domaine, un thème central intégrant se dessine. Par contre, pour les enseignants des niveaux secondaire et élémentaire, la situation est tout autre. Si dans les cours d'éducation à la paix, les enseignants essaient d'aborder une multitude de questions sans suivre une orientation bien définie, ils risquent d'avoir de la difficulté à intégrer la matière aux programmes existants. Dans leur grande majorité, les adeptes de l'insertion de l'éducation à la paix dans les programmes d'enseignement scolaire privilégient la technique dite de l'"intégration douce". Autrement dit, comme ils ne voient pas l'utilité de créer une nouvelle discipline appelée "étude de la paix", ils proposent plutôt d'intégrer aux programmes existants des éléments d'information sur les problèmes nucléaires et la résolution des conflits. Par exemple, un programme de littérature anglaise pourrait inclure l'étude des écrits de Bertrand Russell, un cours de sciences et de technologies, l'étude des armes nucléaires, et un cours sur la religion et la société, l'analyse de la notion "de guerre juste".

En optant pour une telle approche, on risque de ne pouvoir consacrer à l'étude de sujets extrêmement complexes, comme les armes nucléaires ou la

limitation des armements, qu'une infime portion du programme d'enseignement, et par conséquent, de ne les traiter qu'à moitié. Les tenants de la "technique de l'intégration douce" proposent de régler ce problème en offrant aux enseignants des programmes internes et appropriés de formation ainsi que des aides didactiques comme du matériel audiovisuel, des documents d'information et des bibliographies.

Règle générale, l'éducation à la paix ne se limite pas à présenter des faits et des chiffres sur la course aux armements. Elle englobe également l'enseignement de certaines techniques (les méthodes de règlement des conflits et la lecture critique d'ouvrages par exemple), l'apprentissage d'attitudes, comme la tolérance à l'égard d'autres cultures, et la découverte de valeurs, comme la volonté de devenir un citoyen du monde et de prôner la non-violence. En apparence du moins, les principes de l'éducation pour la paix ne sont pas contraires aux déclarations faites par les différents gouvernements provinciaux canadiens sur les objectifs que doit poursuivre l'enseignement en général. En 1984, le ministre ontarien de l'Éducation évoquait un sens des responsabilités personnelles dans la société aux échelons local, national et international, la promotion du respect pour les coutumes, les cultures et les croyances de toute une diversité de groupes sociaux et, enfin, l'acquisition de valeurs personnelles, déontologiques ou propres à des groupes religieux et au bien-être de la société dans son ensemble.<sup>6</sup>

En 1983, le ministre albertain de l'Éducation recommandait instamment de favoriser l'apprentissage de connaissances, de techniques et d'attitudes à l'échelon local, national ou international, selon le cas, de faire valoir l'avantage que représentent des citoyens participant au processus démocratique et capables de prendre des décisions éclairées, et enfin d'amener les jeunes à se donner un but dans la vie, en tant que citoyens canadiens et en tant que membres de la société humaine.<sup>7</sup>

D'après ces déclarations, on pourrait croire que l'intégration, dans les programmes d'enseignement, de documents didactiques sur la guerre et la paix, les cultures étrangères et la "citoyenneté mondiale" fait l'unanimité. Tel n'est pourtant pas le cas. Des dizaines de commissions scolaires dans tout le pays ont chargé des groupes de travail et des comités d'examiner les questions que soulève l'éducation à la paix et de recueillir l'avis des parents et des spécialistes.<sup>8</sup> Lorsqu'il y a controverse, elle porte sur deux grands problèmes. Vient tout d'abord la question de l'équilibre et des parti-pris politiques; le débat vise alors le contenu des ouvrages utilisés pour les cours; ensuite, on s'interroge sur la méthodologie à employer et sur les objectifs fondamentaux de l'éducation à la paix.